

ENTREPOSAGE À MONTRÉAL DU MAÏS EN
PROVENANCE DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. A. McBain (Elgin): J'aimerais poser au ministre des Transports une question dont je lui ai donné avis. Le ministre pourrait-il fournir des renseignements supplémentaires, après la réponse qu'il a donnée à ma question du 5 novembre au sujet de l'entreposage du maïs de l'Ontario dans les élévateurs du Conseil des ports nationaux à Montréal? Est-ce que le maïs de l'Ontario fait l'objet de distinctions injustes de la part des exploitants des élévateurs de Montréal, qui permettent le déchargement seulement de cinq à dix wagons par semaine, soit un total de 10,000 à 20,000 boisseaux, tandis que, au même moment, les navires des États-Unis arrivant à Montréal contiennent de 400,000 à 500,000 boisseaux de maïs, sont déchargés presque immédiatement? D'après les renseignements que j'ai reçus, il se trouve, à l'heure actuelle, environ 100,000 boisseaux de maïs de l'Ontario dans les élévateurs de Montréal, en vue des mois d'hiver, tandis qu'à la fermeture de la navigation, au milieu de décembre, il y aura plus de 2 millions de boisseaux de maïs des États-Unis en entrepôt?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports): Je remercie l'honorable député de m'avoir donné avis de sa question, et je veux lui assurer que les élévateurs du Conseil des ports nationaux à Montréal ne pratiquent aucune distinction injuste contre le maïs de l'Ontario. Plus de dix wagons, soit plus de 20,000 boisseaux par semaine, de maïs de l'Ontario ont été déchargés dans les élévateurs de Montréal, au cours des semaines suivantes:

Semaine se terminant le:	Boisseaux
2 novembre	26,086
9 novembre	101,311
16 novembre	61,300
23 novembre	69,618
27 novembre	74,696

Tous les navires contenant du maïs des États-Unis ont dû, avant d'être déchargés à Montréal, attendre pendant le temps indiqué ci-après: un navire, trois jours; un navire, neuf jours; un navire, huit jours. A 8 heures ce matin, le 28 novembre, les élévateurs de Montréal contenaient 252,979 boisseaux de maïs de l'Ontario et 1,281,905 boisseaux de maïs des États-Unis. Il n'est pas possible de prévoir présentement quelle quantité de maïs des États-Unis sera en entrepôt à la mi-décembre. Toutefois, dans la mesure où l'on peut présentement faire des prévisions, il n'y en aura vraisemblablement pas plus de 1,300,000 boisseaux. A l'heure actuelle, il se trouve, sur les voies ferrées du port, neuf wagons de maïs de l'Ontario, qui seront déchargés au plus tard demain soir.

[L'hon. M. Hays.]

M. Raymond Langlois (Mégantic): Puis-je poser une question complémentaire au ministre du Commerce? Peut-il dire quelle est l'importance relative de l'importation de maïs des États-Unis cette année, comparativement à l'an dernier? L'importation est-elle plus considérable ou moindre?

M. l'Orateur: A l'ordre! Voilà une question qui devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

PRÉPARATION DU PROGRAMME
D'IMMOBILISATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au secrétaire d'État une question ayant trait à la Société Radio-Canada. J'aimerais demander au ministre si des conversations ont eu lieu ou si des instructions ont été échangées entre le gouvernement et la Société Radio-Canada au sujet du programme d'immobilisations que renferment les prévisions budgétaires pour l'année qui vient, pour déterminer si la Société l'établit ou le prépare sur une base de cinq ans, comme l'avait laissé entendre le parti du ministre?

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, puis-je demander à l'honorable député s'il parle du programme futur ou du programme actuel? S'il parle du programme actuel, comme l'honorable député le sait, c'est l'administration précédente qui a placé ce programme dans les prévisions budgétaires. Mais s'il parle de l'avenir, je regrette de devoir dire que jusqu'à présent, je n'ai pas eu le temps de délibérer avec la Société Radio-Canada sur le programme qu'elle appliquera l'année prochaine ou les années suivantes. Je rappellerai à l'honorable député, toutefois, que s'il veut bien de nouveau examiner le rapport de la Commission Fowler, il constatera que c'est le programme d'exploitation qui a été établi sur une base de cinq ans et qu'on n'a jamais laissé entendre que le contrôle des immobilisations ne devrait pas s'exercer d'une année à l'autre.

M. Fisher: Une question complémentaire. Le gouvernement a-t-il l'intention d'appliquer le programme qu'il a annoncé relativement à la Société Radio-Canada et à un plan quinquennal?

L'hon. M. Pickersgill: La ligne de conduite du gouvernement est de placer, aussitôt qu'il le pourra, le budget de la Société Radio-Canada sur une base telle qu'il ne soit pas déterminé d'année en année par le conseil du Trésor, afin que le Parlement sache qu'il ne se trouve d'aucune façon sous la maîtrise